



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte  
reçu par le représentant de l'État le 07 JUIL. 2021  
et publié le 08 JUIL. 2021 est exécutoire.

Séance du mercredi 30 juin 2021

**Question n° 20**  
**Fonds de concours pour travaux de voirie à Saint-Amand-Montrond**  
**entre l'écluse du Breuil et le pont de fer**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi trente juin deux mille vingt et un à dix-huit heures, salle de bal à Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
<b>ARPHEUILLES</b>	Monsieur Pascal AUGENDRE	
<b>BESSAIS-LE-FROMENTAL</b>	Monsieur Serge AUDONNET	
<b>BOUZAIS</b>	Monsieur Olivier PARILLAUD	
<b>BRUÈRE-ALLICHAMPS</b>	Monsieur Roger DAGHER	
<b>CHARENTON-DU-CHER</b>	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
<b>COLOMBIERS</b>	Monsieur Daniel BÔNE	
<b>COUST</b>	Monsieur Pascal COLLIN	
<b>DREVAULT</b>	Monsieur Patrick BIGOT	
<b>FARGES-ALLICHAMPS</b>	Madame Édith MICHELIC	
<b>LA CELLE</b>	Monsieur Philippe AUZON	
<b>LA GROUTTE</b>	Monsieur Philippe PERRICHON	
<b>MARÇAIS</b>	Madame Michelle RIVET	
<b>MEILLANT</b>	Madame Marie-Claude JULIEN	
<b>NOZIÈRES</b>	Monsieur Franck DAUMIN	Absent
<b>ORCENAI</b>	Monsieur Yann CADIER	
<b>ORVAL</b>	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Clarisse DULUC
<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b>	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIERES-MARTINAT Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Marie-Catherine MALTHÉ-PIREYRE Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Jennifer TIXIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE Absente Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Marie BLASQUEZ
<b>SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX</b>	Monsieur Claude AUBAILLY	
<b>VERNAIS</b>	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38  
Membres présents : 31  
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Jennifer TIXIER

Date de la convocation : 23 juin 2021  
Date de l'affichage : 23 juin 2021

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20210630-20210630Quest20-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2021  
Date de réception préfecture : 07/07/2021

*Extrait du Registre des délibérations*

Séance du mercredi 30 juin 2021

**Question n° 20**  
**Fonds de concours pour travaux de voirie à Saint-Amand-Montrond**  
**entre l'écluse du Breuil et le pont de fer**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu l'article L 5214-16 du Code général des collectivités territoriales précisant les modalités de mise en place de la procédure de fonds de concours ;

Vu le budget primitif du 6 avril 2021,

Vu le règlement des fonds de concours de Cœur de France, voté le 1<sup>er</sup> juillet 2016 ;

Vu les travaux de voirie réalisés par Cœur de France entre l'écluse du Breuil et le pont de fer à Saint-Amand-Montrond ;

Vu la demande de Cœur de France auprès de la Ville de Saint-Amand-Montrond pour le versement d'un fonds de concours, pour cette opération consolidée à 15 700 € HT et inscrite au budget 2021 ;

Vu la délibération favorable de la Ville de Saint-Amand-Montrond du 8 avril 2021 ;

Considérant que le montant du fonds de concours ne peut être supérieur à la part autofinancée par le bénéficiaire de ce fonds ;

Il est convenu que, pour cette opération, Cœur de France paiera la totalité des travaux et demandera à la Ville de Saint-Amand-Montrond de verser 50 % du montant hors taxes restant à la charge de Cœur de France, déduction faite des subventions obtenues.

**Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**vote le fonds de concours avec la Ville de Saint-Amand-Montrond pour les travaux de voirie à Saint-Amand-Montrond entre l'écluse du Breuil et le pont de fer.**

-----

Le Président  
  
Daniel BÔNE